



# PARRAINER UN ENFANT DE COTE D'IVOIRE

**ASSOCIATION VICTOIRE**  
UN ENFANT, UN PARRAIN, UN AVENIR !



On n'est pas orphelin d'avoir perdu père et mère, mais d'avoir perdu l'espoir.

Proverbe malien



## Le projet

### Présentation et objectifs généraux

Les objectifs prioritaires de *Victoire*

### L'orphelinat Le Prince, Grand-Bassam

Enfants - Personnels – Ressources – Budget

### Actions prioritaires sur cet objectif

Le parrainage d'enfants  
Les actions à mettre en place

### Les différentes formes de dons

Dons de temps – En nature – D'argent  
Répartition des dons

### L'association

Structure – Adhésions - Organigramme  
Fonctionnement – Partenariats et conventions

### Citation des enfants

**Régina** Dans le futur j'aimerais être hôtesse de l'air car ce métier permet d'être ouvert dans le monde, d'être serviable, bref ce métier a beaucoup d'avantages

**Melissa** Mes projets sont : aider les enfants orphelins, les femmes en détresse et les enfants de la rue.

**Simeon** Mon futur est de travailler dans les pays européens, américains (Espagne, Canada) pour devenir un technicien qui peut inventer des appareils qui peuvent servir le monde.



ASSOCIATION VICTOIRE  
Un parrain, un enfant, un avenir !  
Ancienne école, Le village, 81470 Cambon les Lavour  
Téléphone : 0033 616850060 / Adresse mail : [ong108victoire@gmail.com](mailto:ong108victoire@gmail.com)

# Présentation et objectifs généraux

Tous les pays d'Europe ne développent pas les mêmes moyens concernant l'aide à l'enfance, particulièrement en matière de protection, d'éducation et d'aide aux plus démunis. Mais les moyens mis en œuvre par nos pays occidentaux concernant la prise en charge des enfants délaissés ou abandonnés sont sans commune mesure avec ceux que les pays en voie de développement peuvent offrir.

L'association Victoire est donc née du sentiment que partagent bon nombre d'Occidentaux intéressés par le développement de pays sous développés notamment les pays d'Afrique. Nous sommes particulièrement attentifs à la situation des plus fragiles : les enfants, dont les repères familiaux ont cédé au point de compromettre leur évolution.

## Les objectifs prioritaires de Victoire

- Le soutien aux enfants victimes d'abandon total ou partiel, en détresse affective, familiale et sociale, soumis à des dangers dans leur développement affectif et leur santé, du fait de l'incapacité ou de l'absence d'un environnement familial.
- La recherche de parrains pouvant
  - soutenir des orphelins ou des enfants accueillis,
  - et/ou agir par une aide matérielle, financière, humanitaire auprès de structures d'aide déjà en fonction.
- L'accompagnement et le soutien individuel aux enfants accueillis, concernant leur éducation et leurs projets, (notamment professionnels pour les plus âgés)
- La prise en compte des parents ou familles en détresse morale ou financière pour éviter les ruptures définitives quand les enfants ne sont pas complètement orphelins ou abandonnés.



Les repas sont essentiellement à base de riz. L'accompagnement de viande ou de poisson est de faible quantité et réparti équitablement.

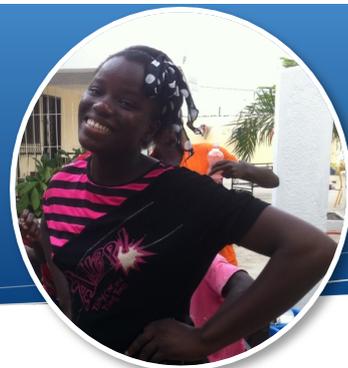
Une attention personnalisée à la scolarité de chacun est apportée par les personnels.



L'association exercera des activités économiques ou des interventions matérielles uniquement en relation avec ses objectifs.

En aucun cas elle n'a pour but de servir de relais ou d'intermédiaire concernant l'adoption d'enfants ivoiriens qui seraient juridiquement adoptables.

# L'orphelinat "Le Prince"



## Premier objectif de notre association

Lors de notre visite de plusieurs orphelinats en septembre 2015 pour établir un bilan sur les structures de Côte d'Ivoire, nous avons mis en évidence les besoins de cet orphelinat basé à 1 heure d'Abidjan, à Grand Bassam.

Ce centre d'accueil/orphelinat a été créé en 2005 et est soutenu par l'ONG *Enfance meurtrie sans frontière (EMSF)* basée à Montpellier.



Ce contact a été l'occasion d'échanges très positifs avec les responsables, encadrants et enfants accueillis. L'ONG **EMSF** ne peut à elle seule satisfaire les besoins de cet orphelinat. C'est ce qui a été le moteur de la création de notre association et permis d'envisager une collaboration avec EMSF sur la base d'une convention.

Cet orphelinat est enregistré au Ministère de la famille, de la femme et de l'enfant de Cote d'Ivoire, mais aucune aide financière et matérielle ne lui est attribuée.

Un de nos objectifs sera d'obtenir le statut d'Organisation Non Gouvernementale, ce qui représente un travail de démarches internationales et un coût.

## Les enfants

Cet orphelinat accueille une trentaine d'enfants, âgés de 5 à 17 ans.

Beaucoup n'ont plus leurs parents, mais gardent encore des contacts avec des personnes de leur famille (oncle, tante) et retournent chez eux pendant les grandes vacances. Parmi eux, certains sont orphelins suite aux conflits qui ont eu lieu dans le pays. D'autres ont encore un ou leurs deux parents, mais ceux-ci n'ont pas les moyens financiers et/ou humains de s'occuper d'eux. Certains restent un an ou deux, le temps que la situation financière des parents s'améliore, puis ils retournent chez eux.

Mais pour la plupart, les enfants qui sont dans cet orphelinat y resteront jusqu'à leur sortie. A notre connaissance, il n'est pas prévu qu'ils soient adoptables.

### Leur arrivée

Une dame s'occupe de l'arrivée des enfants. Elle travaille en collaboration avec « l'association La Petite Enfance » qui fait un très beau travail pour repérer les enfants en détresse et qui recherche des organismes pour les accueillir.

### Le départ

Aucun enfant n'est exclu de l'orphelinat à cause de son âge, ce qui est le cas dans les structures d'état où les filles partent à 16 ans et les garçons à 18.

Ils sont accompagnés jusqu'à leur autonomie. L'établissement a le projet de créer des formations internes, mais celles-ci sont limitées à cause des moyens financiers.



*Nourrir en riz un orphelinat représente 6 sacs de 50 kg par mois, soit 6000 € / ans*

## Orphelinat Le Prince

Contact : Madame Augustine WAGRAMALE, cité des allées :  
+ 225 09 99 74 93 ou + 225 02 38 48 63 ou + 225 22 50 11 59

Centre d'accueil *Le Prince*, derrière N'Sha hôtel, route de Bonoua, Grand-Bassam.

# L'orphelinat "Le Prince"

## (Suite)



### La scolarité

L'école Primaire et le Secondaire sont à l'extérieur et tous les frais de scolarité sont à la charge de l'orphelinat. Les enfants y vont à pieds ou en transport en commun, seuls pour les plus grands et accompagnés pour les plus petits.

### La vie quotidienne

Un souhait sur la qualité du suivi pour chaque enfant est présent. Le caractère familial est mis en avant et les valeurs d'entraide sont sollicitées : les plus grands doivent s'occuper des plus jeunes. Les enfants participent activement aux tâches de la vie quotidienne : repas, vaisselle, lessive, petits travaux...

### Le personnel

La directrice *Maman Auguy* est une femme exceptionnelle de courage et d'engagement. Elle donne tout son temps et son énergie à ce projet. Suite à la crise, des meubles avaient été pillés. Elle a donné son mobilier personnel pour remplacer. Durant les périodes de vacances, elle a accueilli pendant 3 mois les enfants qui n'avaient pas réussi à être placés dans leur famille (oncle, tante). Elle est le pilier de cet orphelinat.

Tout le monde est bénévole : un responsable de l'orphelinat supervise. 3 *mamans* s'occupent des enfants et préparent la nourriture. Une dame s'occupe de l'arrivée des enfants. Un *tonton* est l'homme à tout faire : provisions, entretien, réparations...

### Les ressources

La dépense la plus importante est le loyer. Un donateur (qui travaille dans l'industrie du cacao de Côte d'Ivoire) est le principal mécène de l'orphelinat. Il donne 1000 € par mois pour assurer le loyer.

Certains dons en nature proviennent des invendus alimentaires. Les dons financiers viennent pour la plupart des étrangers.

L'idée de cesser la location est d'actualité. L'argent dépensé chaque mois en loyer permettrait l'achat d'un terrain et la construction de bâtiments. Cela permettrait de garantir la continuité en cas d'arrêt de cette donation principale. Si cela se produisait, l'orphelinat aurait beaucoup de mal à s'en remettre.

### Le budget

Le budget idéal calculé par EMSF serait de 85 euros par mois par enfant. Il comprend tous les frais généraux : scolarité, les frais de santé, la nourriture, les vêtements, les locaux. La somme de 85 € est pour l'instant un objectif, on est loin du compte. Idéalement, (ce qui n'est pas le cas) un salaire pour les bénévoles actuels serait aussi souhaitable.



## ONG EMSF

### Enfance Meurtrie Sans Frontière

L'ONG se préoccupe en priorité du sort des enfants abandonnés (les orphelins de guerre en majeure partie) et de celui des femmes exclues en situation de précarité. Elle a pour volonté première de recueillir des enfants orphelins ou non, de leur apporter des soins, si nécessaire de les scolariser, de leur apprendre un métier et de les aider ainsi à s'insérer dans le monde des adultes. Elle aide à la reconstruction et la réhabilitation des femmes exclues (mères célibataires, veuves) en leur permettant de se réinsérer socialement.

Président :

Claude-Jean REYNAUD, +33 (0)6 98 22 13 653, Lotissement « Les Chanterelles », 83136 Rocharon

# Action prioritaire

## Le parrainage d'enfants



Sous des formes diverses, mais qui impliquent un engagement financier, régulier ou ponctuel.

Deux formes de parrainage sont possibles et conciliables :

- **Un parrainage global** : pour des personnes souhaitant participer financièrement au projet, mais sans s'investir dans une relation avec un enfant. Le parrain reste donc anonyme vis à vis des enfants accueillis et de la structure *Le Prince*.
- **Un parrainage actif individualisé**: les donateurs peuvent s'investir dans un soutien individualisé, y compris soutenu par de la correspondance (mails, courriers...). Notre association préconise cependant que ces parrainages ne se fassent pas par choix particulier, mais par une répartition aléatoire et qui permette à tous les enfants accueillis d'entrer en relation avec un ou des parrains. Cette disposition vise à éviter que des enfants soient délaissés ou oubliés du fait de leur âge, difficultés, troubles éventuels, au profit d'autres qui seraient « plus facile à investir ».

Un enfant de la structure peut donc avoir plusieurs parrains.

Un parrain peut parrainer plusieurs enfants dans la mesure où il s'engage à entretenir une relation suffisamment régulière avec chacun.

La création d'un site internet avec une interface privée pour que les échanges ne soient pas visibles par tout le monde est donc à réaliser. Un ou plusieurs modérateurs auront la gestion de ce site pour les échanges entre parrains et enfants afin de prévenir tout risque de dérive qui ne serait pas conforme à notre déontologie de respect mutuel.

Il n'est pas question de réglementer une fréquence dans les échanges : Cette relation sera propre à chaque couple parrain/enfant. Elle suppose cependant un engagement à une certaine régularité.

### Les visites

Le parrain pourra venir sur place à Grand-Bassam pour des contacts directs auprès de l'établissement et pour des visites à l'enfant parrainé. Ces visites relèvent du choix individuel du parrain. Les frais de déplacements et d'hébergement sont à sa charge.

Pour des raisons de sécurité, il est prévu que ces visites aient lieu exclusivement dans la structure. Les sorties du parrain seul avec l'enfant ne seront pas possibles.

Une des finalités de ces parrainages est qu'au-delà du soutien matériel, l'enfant se sente accompagné, soutenu et valorisé dans son évolution pendant qu'il est encore mineur, jusqu'à sa sortie de la structure et son entrée dans une vie autonome.



ASSOCIATION VICTOIRE

Un parrain, un enfant, un avenir,

Ancienne école, le village 81470 Cambon les Lavour

Téléphone : 0033 616850060 / Adresse mail : [ong108victoire@gmail.com](mailto:ong108victoire@gmail.com)



Djibril

# Les actions à mettre en place

## Les véhicules

L'orphelinat ne dispose pas de véhicule. Tous les déplacements se font en taxi. L'achat d'un véhicule appartenant à la structure permettrait de la simplicité et de l'autonomie pour les achats et certains déplacements des enfants.

Une camionnette 9 places pour le transport des enfants en petit groupe serait également un plus. L'idée de créer une mini compagnie de taxis, utilisables gratuitement par la structure Le Prince, mais payants par le public utilisateur, a été évoquée. Les besoins en matière de transport « taxi » à Grand Bassam sont importants. Cela permettrait des rentrées financières régulières. La condition impérative : un responsable compétent sur place qui gère les chauffeurs et l'entretien des véhicules.

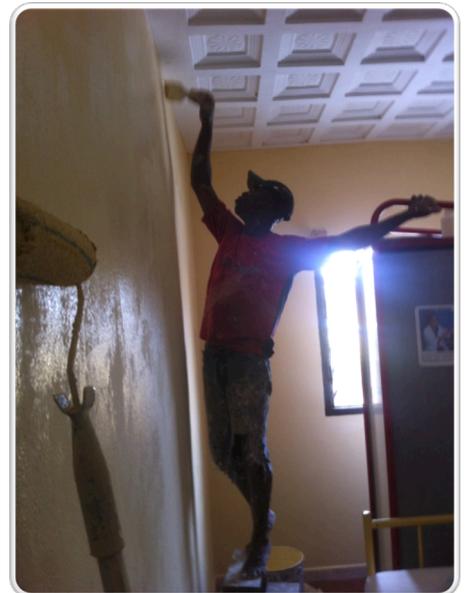
## L'entretien du bâtiment

Le toit n'est pas du tout en bon état. Il y a de nombreuses fuites. Une estimation du coût de la réparation est à faire.

Le système de distribution de l'eau est en mauvais état. Il présente des fuites. Les factures d'eau sont beaucoup trop importantes. Il faudrait diagnostiquer les problèmes, et faire les réparations.

La structure a un puits. L'eau est non potable, mais un système de récupération des eaux de pluie et du puits pourrait être exploité et serait source d'économies (eau pour les toilettes, la vaisselle, la lessive, les douches...)

Tout ce qui concerne les eaux usées est en mauvais état : il faut envisager la vidange et l'assainissement de ce circuit. Un système plus écologique et économique pourrait être envisagé pour les évacuations.



## La scolarité

Les enfants ont besoin de fournitures scolaires : cahiers, stylos...

Des ordinateurs mis à la disposition des enfants seraient précieux pour leurs apprentissages scolaires. Une ligne internet leur permettrait une ouverture sur le monde et une pratique de l'informatique.

Les rentrées scolaires sont payantes. Les frais de scolarité pour 35 enfants se montent actuellement à :

415 800 francs CFA par an = 635 €

Soit 11 880 francs CFA par enfants/mois = 20 €

sans compter les fournitures scolaires.

## Les vêtements

A condition d'être en très bon état, le don de vêtements sera le bienvenu. Cependant, le souci n'est pas de récolter mais d'acheminer jusque'en Côte d'Ivoire (coût de 5000 € par container).

ASSOCIATION VICTOIRE

Un parrain, un enfant, un avenir,

Ancienne école, le village 81470 Cambon les Lavour

Téléphone : 0033 616850060 / Adresse mail : [ong108victoire@gmail.com](mailto:ong108victoire@gmail.com)

# Les actions à mettre en place

## (suite)

### La production vivrière

Après discussion avec l'orphelinat, il existe plusieurs pistes pour limiter les achats alimentaires à partir d'une production autonome réalisée par la structure, avec la participation des enfants, notamment des adolescents :



Un terrain à proximité permettrait:

- L'élevage : un projet création d'une porcherie (coût de 2173 300 FCFA soit 3 316 euros), et éventuellement d'une pisciculture si l'eau est à proximité. Un élevage de poulets est aussi envisageable car peut-être un peu moins onéreux.
- Le maraichage : cultures de fruits et légumes consommables au sein de la structure.

Voir dans quelle mesure la municipalité de Grand-Bassam pourrait prêter un ou des terrains pour ces projets.

### Un restaurant

La création d'un restaurant proche du lieu d'accueil permettrait à certains jeunes d'investir cette activité, de se professionnaliser et contribuer à des rentrées financières pour l'orphelinat. Il s'agit de créer un lieu commercial indépendant de l'orphelinat dans lequel les jeunes pourraient travailler.



### Les projets d'animation

La vie quotidienne des enfants passe aussi par des enrichissements de loisirs, sportifs ou culturels. Il faut développer des moyens leur permettant de vivre des moments agréables dans et en dehors de l'orphelinat.

En fonction des tranches d'âge, des interventions en intra peuvent être envisagées : activités autour de la musique, de la danse, du dessin, de la peinture, de la sculpture, des activités manuelles, du sport. Ou des sorties pour des découvertes, des loisirs, du sport...

### Visites et échanges

Une zone d'accueil privée de deux lits dans un bâtiment permettrait l'hébergement de parrains ou de visiteurs bénévoles venus pour la mise en place des actions dans l'orphelinat.

ASSOCIATION VICTOIRE

Un parrain, un enfant, un avenir,

Ancienne école, le village 81470 Cambon les Lavour

Téléphone : 0033 616850060 / Adresse mail : [ong108victoire@gmail.com](mailto:ong108victoire@gmail.com)

# Les actions déjà réalisées auprès de l'orphelinat "Le Prince"

Lors de notre première visite à l'orphelinat, un premier bilan des besoins et des attentes a été fait. Suite à ces conclusions, plusieurs actions ont été menées sur place :

## L'achat d'un grand congélateur

Nous avons identifié que des personnes venaient à l'orphelinat pour faire des dons en nature. Faute de moyen de conservation, le personnel devait louer des congélateurs ou perdre de la nourriture. La première action que nous avons réalisée a été de d'acheter un congélateur pour pallier à ce problème.



## La peinture

La directrice « Maman Auguy » avait le souhait d'accueillir les enfants après les vacances (ils partent voir leurs oncles et tantes pendant l'été) dans un bel endroit tout repeint. Elle avait pour cela contacté une entreprise qui devait intervenir bénévolement, mais qui (faute de moyens) n'a pas pu venir. Etant conscient de l'importance d'un cadre de vie sain et propre, et voulant soutenir ce souhait de prendre soin des locaux, nous avons acheté de la peinture et avec l'aide des enfants et des adolescents repeint les lieux. Ce fut un moment très joyeux.

## Les canalisations

Le système d'évacuation des eaux usées était en partie bouché et gênait considérablement les gestes simples de la vie quotidienne, surtout pour la préparation des repas et l'utilisation de l'eau. Après s'être remonté les manches et trouvé un système de longues tiges de fer, nous avons réussi, au bonheur des dames de la cantine, à rendre ces canalisations fonctionnelles.

## L'éclairage

Nous avons aussi identifié que beaucoup d'espace de vie n'étaient plus éclairés faute de néons ou à cause de problèmes électriques. Les enfants se douchaient dans le noir, les dames cuisinaient le soir dans la pénombre... Le matériel nécessaire aux réparations a été acheté et chaque pièce a été remise en état.

## La tuyauterie

Nous avons remarqué que certaines douches fuyaient, que des pommeaux étaient manquants ou abimés. Il nous a semblé important de les remplacer.

## Conclusions

Certain soucis ne peuvent être réglés qu'avec des moyens financiers importants qui font défaut. D'autres problèmes peuvent être réglés juste avec un peu d'énergie et d'inventivité. Nous avons constaté que dans plusieurs cas, des problèmes simples pourraient être résolus avec peu de moyens.

ASSOCIATION VICTOIRE

Un parrain, un enfant, un avenir,

Ancienne école, le village 81470 Cambon les Lavour

Téléphone : 0033 616850060 / Adresse mail : [ong108victoire@gmail.com](mailto:ong108victoire@gmail.com)

# Les différentes formes de dons



Notre association fonctionne grâce à la générosité de tous ceux qui se sentent assez concernés par l'aide à des structures d'accueil d'enfants et d'orphelinats dans les pays en voie de développement. Ces dons prennent différentes formes :

## Dons de temps

Nous sommes à la recherche de bénévoles intéressés par notre projet et disponibles pour faire connaître l'association, trouver des parrains ou des donateurs, monter des dossier...

## Dons en nature

L'association prévoit de rassembler des biens divers (vêtements en très bon état, ordinateurs, outillage, fournitures scolaires, électroménager...) pour les adresser à la structure.

## Dons d'argent

- Soit de manière ponctuelle : pour le financement d'une action précise (voir plus bas).
- Soit de manière régulière : pour les parrains qui choisissent de faire un virement mensuel par exemple.

## Répartition des dons

- |   |      |
|---|------|
| • 1 / Frais de fonctionnement de l'orphelinat Le Prince de Grand-Bassam : | 20 % |
| • 2 / Financement d'une action particulière :                             | 50 % |
| • 3 / Financement d'un compte pour les microcrédits :                     | 5 %  |
| • 4 / Parrainage d'un enfant :  | 20 % |
| • 5 / Frais de fonctionnement interne à notre association                 | 5 %  |

Ces 5 postes budgétaires donneront lieu, au fil de l'activité, à des réévaluations et réajustements des pourcentages si nécessaire, en fonction de l'activité et des besoins. A moyen terme, par exemple nous envisagerons de travailler dans le registre d'une aide aux familles des enfants accueillis, afin d'éviter (ou limiter) les risques de rupture totale.



ASSOCIATION VICTOIRE  
Un parrain, un enfant, un avenir,  
Ancienne école, le village 81470 Cambon les Lavour  
Téléphone : 0033 616850060 / Adresse mail : [ong108victoire@gmail.com](mailto:ong108victoire@gmail.com)

# Les différentes formes de dons

## (suite)



### Les frais de fonctionnement de l'orphelinat Le Prince

Ces 20 % seront directement versés à l'orphelinat pour un usage en fonction de ses priorités. **Emmanuel**

Un bilan régulier sera fait avec la direction de la structure afin d'évaluer les actions réalisées et mesurer les besoins à venir.

### Le financement d'une action

Ce poste de 50 % est très important.

Il vise à réaliser sur place :

- des actions qui permettront d'améliorer le quotidien des enfants,
- des investissements matériels permettant des économies,
- voire des investissements ayant un début de rentabilité financière

Ces actions seront réfléchies avec la direction de l'orphelinat et répondront à des choix de leur part. (Voir plus haut quelques pistes envisagées, lesquelles ne seront engagées que si elles sont les choix propres de la structure)

### Le parrainage d'un enfant sortant

Ces 20 % seront destinés à aider le jeune à sa sortie de l'orphelinat pour construire un projet professionnel, ou des études plus longues. Ils permettront l'achat de matériel pour une installation personnelle ou pour des investissements à visée professionnelle.

Les dons sur ce poste seront répartis de manière équitable pour chaque enfant sortant.

### Le financement d'un compte pour les microcrédits

Des compléments financiers, par le recours à un microcrédit seront éventuellement envisagés à la sortie de la structure dans une proportion de 5% des dons.

Cela leur permettrait de pallier à d'autres besoins au moment de leur prise d'autonomie. L'idée est de responsabiliser les jeunes afin qu'ils se prennent en charge et remboursent ce microcrédit (qui sera bien sûr sans intérêt.)

### Les frais de fonctionnement interne à notre association

Ils ont été fixés à 5 %, pour répondre essentiellement aux frais administratifs, frais liés à la communication, fournitures...



ASSOCIATION VICTOIRE

Un parrain, un enfant, un avenir,

Ancienne école, le village 81470 Cambon les Lavour

Téléphone : 0033 616850060 / Adresse mail : [ong108victoire@gmail.com](mailto:ong108victoire@gmail.com)

# L'Association VICTOIRE

## L'association

### Sa structure

Victoire est une association à but non lucratif. L'association vit donc uniquement :

- du pourcentage des dons destiné à son fonctionnement (5 %)
- d'aides et de subventions que nous serons amenés à solliciter auprès des partenaires institutionnels ou privés

### Adhésions

Sont membres actifs ceux qui ont pris l'engagement de verser annuellement une somme de 20 € à titre de cotisation.

Sont membres d'honneur ceux qui ont rendu des services signalés à l'association. Ils sont dispensés de cotisations.

Sont membres bienfaiteurs, les personnes qui versent un droit d'entrée de 50 euros et une cotisation annuelle fixée chaque année par l'Assemblée Générale.

L'assemblée peut changer le montant des cotisations dans le règlement intérieur.

### Organigramme

**Président** DANTAN Benoit, Né le 09/03/1975  
Profession : animateur, Adresse : Le village, 81 470 Cambon les Lavour,)

**Secrétaire** DANTAN Leila,  
Profession : animatrice Adresse : Le village, 81 470 Cambon les Lavour

### Fonctionnement

C'est celui de toutes les associations. Assemblée générale ordinaire, en décembre, gestion bancaire par Crédit Agricole 20 bd de la république, 31250 REVEL. Le bureau de l'association ne gère que les affaires courantes. La réflexion, le choix des orientations et des actions procède des accords majoritaires décidés en assemblée générale ou lors d'assemblées exceptionnelles en cas de besoin. Il va de soi qu'aucun projet ne peut être mis en œuvre sans l'adhésion totale des responsables de la structure à laquelle Victoire propose son aide. Les bénévoles sont invités à participer à la vie de l'association pour les aspects administratifs, financiers, techniques... pour lesquels ils seraient compétents, et pour des actions sur place, à condition d'être mandatés par l'association.

### Partenariats et conventions

Afin d'éviter les ambiguïtés, de rendre les actions plus efficaces et sans « doublons », des conventions seront élaborées avec tous nos partenaires : les structures d'accueil d'enfants et orphelinats, les organismes partie prenante d'actions sur ces mêmes structures, et tout autre partenaire susceptible de partager des actions.

ASSOCIATION VICTOIRE  
Un parrain, un enfant, un avenir,  
Ancienne école, le village 81470 Cambon les Lavour  
Téléphone : 0033 616850060 / Adresse mail : [ong108victoire@gmail.com](mailto:ong108victoire@gmail.com)

